

**COMPTE RENDU
REUNION DU MARDI 11 OCTOBRE 2022
COMITÉ DE DIRECTION DU POP CLUB**

DIFFUSION DE LA TOTALITÉ DU DOCUMENT :

- ✓ TOUTES LES POPINES ET TOUS LES POPINS QUI EN ONT EXPRIMÉ LE SOUHAIT
- ✓ AMIS DU POP

PRÉNOMS ET NOMS	FONCTIONS		PRÉSENTS
COMITÉ DE DIRECTION			
Jean-Pierre LEROUX		Membres d'Honneur	
Daniel PONCHET			
Bernard BILWES	Président	Bureau	X
Alexandra TARDY	Vice-Présidente et Directeure Technique		
Laure CAPILLON	Secrétaire	Bureau	X
Florine BOUDIN	Réseaux sociaux, Internet, Fan Club		
Bruno TARDY	Trésorier, Compte FFESSM	Bureau	X
David FLECHET	Trésorier adjoint		
Anne-Charlotte HUAN	Formations		
Amine MEJRADE	Formations		X
Anne LE DU	Sorties mer, Pharmacie		
Isabelle BAUMGARTNER	Sorties mer		
Dorian HARAN	Développement durable, Entretien du matériel		X
Cédric GOBIN	Entretien du matériel		
ENCADRANTS			
Gaël WOGENSTAHL	E3		
Hugo GEORGELIN	E3		
Julie BUTTIN	E1		
ET AVEC L'AIMABLE PARTICIPATION DE			
Michel GILMAN			X

RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION, LE 2^{ÈME} MARDI DE CHAQUE MOIS À 19H45, APRÈS LA PERMANENCE DU CLUB, ET POUR LA PROCHAINE : LE MARDI 8 NOVEMBRE 2022
PROCHAINE REUNION ENCADRANTS : À DÉFINIR

Introduction :

Remarques concernant le CR précédent : néant

1. INSCRIPTIONS

Rappels :

Pour participer aux activités du club, il est indispensable d'être à jour d'adhésion au club, d'avoir pris ou renouvelé sa licence à la FFESSM, d'avoir réglé son assurance complémentaire et d'avoir communiqué un certificat médical valide.

Le certificat médical, pour être valide :

- Doit dater de moins d'un an
- Doit être refait à la suite d'une période de contre-indication à la plongée, notamment d'infection au Covid-19

Voir à ce sujet : <https://medical.ffessm.fr/reprise-des-activites-sub-apres-covid-19>

Pour plus d'informations : <https://medical.ffessm.fr/vaccination-covid-19-et-activites-subaquatiques>

Tous les médecins sont aptes à délivrer un Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la plongée, sauf dans les cas indiqués dans le chap.III art.9-3 : <https://medical.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/06/90c208f5b1ed93f8573d57743959730914274a90.pdf>

En cas de doute, voyez un médecin fédéral.

Pour la liste des médecins fédéraux en NC :

<https://www.ffessm-nc.nc/commission-medicale/commission-medicale-medecins/>

Certains modèles de certificat médical ne mentionnent plus les aptitudes spécifiques à l'encadrement et à l'enseignement de la plongée. Les encadrants et enseignants du club voudront bien demander à leur médecin de mentionner :

- L'aptitude à l'encadrement
- L'aptitude à l'enseignement

Les plongeurs concernés voudront bien demander à leur médecin de mentionner :

- L'aptitude à passer un niveau de plongée

Nouveau :

La FFESSM a instauré une nouvelle licence pour les aidants & accompagnants non plongeurs, à un prix avantageux, qui nous a amené à revoir notre tarif dans ce domaine.

2. FORMATIONS

Vos contacts : Anne-Charlotte et Amine sont nos référents pour les formations.

Adresse mail : formation@popclubnoumea.com et popclubnc@gmail.com

2.1 Baptêmes :

Une journée baptêmes a lieu ce dimanche 16 octobre, initiée par Gaël LB. Les moniteurs seront Gaël LB, Julie, Damien, et on en souhaite d'autres ...

Les baptêmes isolés ou en petit nombre peuvent aussi s'organiser lors de la première journée d'une formation N1 à la baie des Citrons.

2.2 Plongées Enfants :

Actuellement en veille, pas de candidats. On attend qu'il fasse un peu plus chaud. Des enfants de moniteurs sont intéressés et ça se fera plus tard dans l'année.

2.3 Niveau 1 :

À la suite des désistements, le stage est annulé.

2.4 Niveau 2 :

Thibault est partant pour être DF (directeur de formation) pour ce stage. Nous avons maintenant trois candidats.

Le stage a lieu sur 3 weekends à la suite et commence les 12-13 novembre

2.5 Niveau 3 :

Nous avons 9 candidats potentiels pour ce niveau dont 6 sont inscrits. Les deux sessions de stage se dérouleront de la fin octobre jusqu'à décembre, voire plus si nécessaire. Les dates sont fixées.

Ça commence les 22 & 23 octobre

Deuxième weekend : 29 & 30 octobre

Dernier weekend : 5 & 6 novembre

Pour pallier les annulations pour cause de conditions météo défavorable, des sorties à Prony sont organisées. Cela évitera de faire trainer le stage.

2.6 Niveau 4 :

Prochain stage organisé par la CTR en début 2023, les candidats peuvent déjà s'annoncer afin qu'on les mentionne dans la liste de diffusion. Ils seront ainsi informés au moment de la réunion d'information et du lancement du stage.

2.7 Niveau 5, Pilotes et DP :

En cours, lors des sorties

2.8 RIFAP :

Voici le message de la CTR :

La CTR organisera une formation du RIFAP le 7 et 8 novembre. Les séances se déroulent de 19h à 21h à la piscine du Ouen-Toro le 7 novembre et de Rivière Salée le 8 novembre.

Afin de participer à cette formation, il est obligatoire de posséder :

- Une licence valide*
- Un CACI tout aussi valide*
- Une assurance individuelle loisir 3 Lafont*
- Le diplôme du PSC-1*

Si des membres de vos clubs souhaitent y participer, merci de leur transmettre ce mail afin qu'ils puissent prendre contact avec nous et nous transmettent les documents listés plus haut.

En fonction des moniteurs disponibles, il est possible que nous soyons obligés de limiter les candidats. Dans ce cas, les premiers candidats à nous délivrer leurs documents administratifs seront prioritaires.

Si les moniteurs ANTEOR du club souhaitent participer à cette formation, ils sont évidemment les bienvenus! Cela nous permettrait d'augmenter le nombre de candidats lors de la formation.

Pour vous inscrire, adressez votre mail à

- enzo.montlahuc@gmail.com
- aaupetit@gmail.com

2.9 INITIATEUR CLUB (E1 & E2)

Le stage est en cours, le prochain stage sera pour 2023

2.10 MF1 :

Le stage initial E3 (MF1) est en cours et là aussi les candidats sont motivés. Ils se sont engagés pour une bonne année de formation, voire plus, et seront les futurs piliers du club. Merci pour leur engagement.

Le dernier weekend se fera les 22 & 23 octobre.

2.11 MF2 :

Rien de nouveau pour l'instant

2.12 Nitrox simple et Nitrox confirmé :

En attente de la programmation des prochaines plongées, dès qu'on a du gaz.

3. SORTIES

Important :

Comme rappelé dans les rappels du chapitre 1 « Inscriptions », pour participer à une activité du club il est indispensable, le jour d'une sortie et sur toute la durée de celle-ci, d'être membre du club, d'être en possession d'une licence valide et de disposer d'un CACI à jour et valide (voir aussi chap.1, la réglementation fédérale et la réglementation concernant les associations loi 1901).

Les organisateurs prennent soin de vérifier ces documents administratifs essentiels pour la sécurité juridique de tous, mais il est aussi de la responsabilité du participant de s'assurer qu'il est en règle et qu'il a communiqué toutes les informations utiles au club.

Sachez qu'il n'est pas facile et pas toujours possible de faire des régularisations à l'arrache en dernière minute ; pour la sérénité de tous, pensez à vous assurer en temps utile que tout est OK de votre côté.

Si l'encadrement devait s'apercevoir d'une anomalie à la veille ou en cours d'une sortie, il est évident que toute activité du participant sera stoppée illico sans possibilité de remboursement.

Pour éviter tous ces désagréments, les inscriptions se font impérativement le mardi soir précédent et tout doit être en règle à ce moment.

A part ça :

Sorties récif à la demande le weekend.

Des sorties récif sont réalisables dès 4 plongeurs.

4. MATERIEL

Voilà la liste de quelque informations, réalisations et travaux à prévoir :

Le bateau a du mal à remonter sur la remorque. Un premier réglage des rouleaux a été fait samedi dernier pour essayer améliorer la manœuvre. Affaire à suivre. C'est mieux mais ce n'est pas encore au point.

On a réparé le câble du sondeur.

On a remplacé le câble de frein de la remorque par un câble en inox. Restez attentif à la tension du câble lors des sorties et vérifier le fonctionnement du système de freinage.

La pompe de direction sur le bateau perd de l'huile, un joint est à remplacer. Ce joint est enfin arrivé et il n'y a plus qu'à l'installer.

La construction de chariots à bouteilles est en cours pour faciliter leur déplacement et leur rangement. On est en train de le faire.

5. POINTS DIVERS

Toilettes et chasse d'eau. Veillez à ce que le bouton de la chasse d'eau remonte correctement après utilisation. La dernière négligence nous coûte plus de 35 m3 d'eau partis aux égouts.

Référent harcèlement et violences sexuelles.

Le CTOS et les sommités sportives sont attentives aux dérives, abus, violences, ... qui surviennent dans certains milieux sportifs. Pour lutter contre ces comportements et pour soutenir les victimes, le CTOS propose aux clubs de désigner un référent qui pourra être formé à l'identification de ces agissements et à l'écoute des victimes. Dans ce cadre, le club recherche une personne volontaire pour cette mission.

Des adresses mails de groupe existent pour simplifier la communication :

- formation@popclubnoumea.com pour tous les sujets concernant la formation
- contact@popclubnoumea.com pour s'adresser au POP
- popclubnc@gmail.com fonctionne très bien aussi.
- certificat@popclubnoumea.com pour la transmission de vos certificats médicaux.

Clôture de la réunion à 20h54.

Bernard Bilwes
(Président)

Bruno Tardy
(Trésorier)

Laure Capillon
(Secrétaire)